

DÉCLARATION COMMUNE ACP-UE¹

SUR L'AGENDA 2030 ET LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUS, le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE), prenant en considération notre Accord de partenariat ACP-UE :

RÉAFFIRMONS que l'Agenda 2030 est un plan d'action ambitieux et à vocation de transformation visant à éradiquer la pauvreté, à réaliser le développement durable dans ses dimensions économique, social et environnemental, et à jeter ainsi les bases d'un avenir plus durable ;

Parce qu'ils se fondent sur le principe consistant à « ne laisser personne de côté », les objectifs de développement durable (ODD) sont universels et indivisibles, et reflètent un engagement sans équivoque à l'égard des générations futures. Au moment où le système multilatéral est sans cesse mis à l'épreuve, nous soulignons la nécessité d'être UNIS dans notre détermination à « ŒUVRER ENSEMBLE » pour la réalisation effective des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, par le biais notamment du partenariat ACP-UE ;

RECONNAISSANT les liens entre le développement durable et l'action en faveur du climat, nous **RÉTÉRONS** notre ferme engagement à mettre en œuvre pleinement et efficacement l'Accord de Paris sur le changement climatique. La réalisation des ODD et des objectifs de l'Accord de Paris constituera le fondement de notre partenariat ;

SOULIGNONS que la réalisation des ODD requiert des décisions audacieuses. Nous entendons **REDOUBLER** d'efforts pour accélérer les progrès vers la réalisation de ces objectifs, et sommes disposés à œuvrer ensemble pour aider les pays à intégrer les ODD dans leurs politiques nationales, en particulier dans leurs stratégies de financement, et à établir des cadres de présentation de rapports à différents niveaux ;

INSISTONS sur le fait que l'Agenda 2030 doit être piloté au niveau national, et que sa mise en œuvre incombe au premier chef à chaque pays, en collaboration avec les parties prenantes pertinentes locales, nationales,

¹ La présente déclaration confirme notre vision commune, mais ne constitue pas un accord contraignant en vertu du droit international, et ne vise pas non plus à créer des droits ou des obligations juridiques liant l'une ou l'autre partie en vertu du droit international et des législations nationales.

régionales et internationales, y compris la société civile, les organisations internationales et le secteur privé ;

RÉITÉRONS notre engagement commun à MOBILISER, conformément au Plan d'action d'Addis-Abeba, un large éventail de moyens de mise en œuvre, dans un esprit de partenariat. À cet égard, nous RECONNAISSONS l'importance de la mobilisation de ressources intérieures, du financement du développement, de l'efficacité du développement et du renforcement des partenariats existants, notamment la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire et les partenariats multipartites, pour la mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris. L'instauration de nouveaux partenariats multipartites, notamment des partenariats public-privé, est par ailleurs essentielle pour la diversification et la transformation des économies des pays ACP et des États membres de l'UE ;

Dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, nous serons GUIDÉS par nos valeurs cardinales et principes communs, à savoir les principes démocratiques, l'État de droit, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, l'accès équitable à la justice pour tous, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'autonomisation des femmes et la solidarité, que nous nous engageons par ailleurs à PROMOUVOIR, ainsi que par notre ferme engagement en faveur d'un ordre mondial fondé sur des règles et s'articulant autour du multilatéralisme et du système des Nations Unies ;

RECONNAISSONS l'impérieuse nécessité d'accélérer notre action et de mettre pleinement en œuvre l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris. Notre action collective peut avoir une véritable incidence sur la réponse à nos défis communs et la promotion de nos avantages mutuels.

NOUS NOUS DEVONS DE LÉGUER UN MONDE DURABLE À NOS GÉNÉRATIONS FUTURES.